



## Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Bellevue, le 7 janvier 2019

Enquête publique : Schéma directeur du réseau sur rail

### Schéma directeur du réseau sur rail

#### Enquête-publique - notice explicative

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement d'exécution de la loi sur le réseau des transports publics en février dernier et dans le respect des orientations de son discours de St-Pierre, le Conseil d'Etat a particulièrement mis en avant l'importance de poursuivre le développement du réseau de transports publics. Les récentes difficultés dans l'obtention de subventions fédérales dans le cadre du PA3 et les préconisations du récent rapport de la Cour des comptes renforcent encore cette nécessité d'actualiser et de renforcer les dispositions actuellement inscrites dans la loi sur le réseau des transports publics, du 17 mars 1988 (LRTP - rsGE H 1 50)

Dans le cadre de cette mise à jour et conformément à l'art. 4, al. 3 de la LRTP, la nouvelle version du schéma directeur du réseau sur rail, correspondant à un plan annexé à la loi, est mise à l'enquête.

L'article 4, alinéa 3 de la LRTP prévoit en effet que « tout projet de modification du plan du réseau sur rail doit faire l'objet, avant d'être approuvé par le Grand Conseil, d'une enquête publique de 30 jours annoncée par le département, par voie de publication dans la Feuille d'avis officielle et d'affichage dans les communes concernées » et que « pendant la durée de l'enquête publique, chacun peut prendre connaissance du dossier à la mairie ou auprès du département compétent et adresser à ce dernier ses observations ».

En l'espèce, le plan modifié présente les adaptations nécessaires à l'état actuel de la planification cantonale et inclut essentiellement les modifications suivantes :

- ajustement de la planification de la ligne de tram Nations – Grand-Saconnex – Ferney ;
- inscription de la diamétrale ferroviaire Zimeysa – Aéroport – Nations – Genève – Lancy – Bernex en lieu et place de l'ancien projet de liaison Genève – Aéroport – Zimeysa via le Vengeron et Blandonnet ;
- et correction du tracé du prolongement de la ligne de tram des Palettes à Perly-Douane.

Dès transmission dudit plan au Grand Conseil, ce dernier examinera parallèlement les modifications apportées à la LRTP portant notamment sur le développement du réseau de transports publics et son financement.

L'enquête publique se déroulera **du 8 janvier au 6 février 2019** (inclus).

Durant cette même période, les documents relatifs à la mise à jour du schéma directeur pourront être consultés les jours ouvrables aux endroits suivants :

- En ligne, sur le site [www.ge.ch](http://www.ge.ch)
- OCT – Office cantonal des transports : chemin des Olliquettes 4 - 1213 Petit-Lancy  
*Sur rendez-vous uniquement au +41 22 546 78 00, de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30, du lundi au vendredi sauf jours fériés*
- Ville de Genève - Service d'urbanisme : rue du Stand 25 – 1204 Genève (au 7ème étage)  
*Horaires d'ouverture : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00, du lundi au vendredi*
- Et auprès des l'ensemble des 44 autres mairies du canton.

Toutes les observations sont à transmettre par écrit à l'Office cantonal des transports (OCT), case postale 271, 1211 Genève 8 ou par courriel à l'adresse [dgtadc@etat.ge.ch](mailto:dgtadc@etat.ge.ch), avant l'expiration du délai de mise à l'enquête (le cachet de la poste ou date d'envoi du courriel faisant foi).

Jean-Daniel Viret  
Conseiller administratif